

## LES ÉLUS PP DANS LES COMITÉS RÉGIONAUX DEMANDENT DE LA COHÉRENCE ET UNE VISION D'AVENIR

Les comités et conseils régionaux du Galop se réunissent de façon exceptionnelle cet été. Il leur a été demandé de proposer des pistes pour améliorer le ratio des partants PMU au Galop en 2016. Le but est de limiter au maximum les courses premium creuses en plat et en obstacle.

Le calendrier de cette démarche n'est pas favorable à la mise en place de propositions cohérentes pour arriver à l'objectif déclaré. Il ne peut évidemment être question de bousculer le programme d'une fédération de l'année suivante au cours du mois d'août. Ce serait à la fois précipité et pas facile à organiser sur le plan pratique. Bien sûr, des évolutions d'ampleur doivent absolument être menées en commun avec le Trot.

S'ajoute à cela une "lettre de cadrage" venant de France Galop, qui n'a pas été présentée en amont aux Conseils du Plat et de l'Obstacle et qui saute à des conclusions en proposant que cette affaire des courses PMU creuses soit réglée par une baisse du nombre de courses... PMH. En aucun cas les conseils du plat et de l'obstacle n'ont instruit le dossier pour en arriver ainsi à cette conclusion discutable.

Les élus PP dans les comités régionaux ne peuvent que constater que la démarche est aujourd'hui menée à l'envers : il est proposé de supprimer des courses sans remettre à plat auparavant l'ensemble du programme, et principalement des programmes premium. C'est pourtant un préalable pour s'assurer de l'efficacité des modifications. S'ajoute à cette anomalie dans le processus la désignation, en amont, des séances des Comités et Conseils régionaux, d'une liste de courses PMH à supprimer. Pour la plupart, elles sont disputées sur de petits hippodromes et appellent de petites catégories, rarement des concurrents potentiels de courses premium. Cette démarche ne répond en rien à la préoccupation – légitime au départ – de la consultation : résoudre la crise de partants dans un certain nombre d'épreuves "Premium" en obstacles et en plat.

Si elle devait être mise en place, cette stratégie aboutirait à une perte d'attractivité régionale pour les courses de Galop, en sacrifiant finalement des petits hippodromes, de nombreux bénévoles et des propriétaires de base. Ce serait très destructeur et même dangereux.

À ce stade, les élus PP des Comités régionaux demandent que cette question soit analysée de façon cohérente, par le biais des programmes de courses, en cherchant à augmenter les lots des courses premium et pas "à l'envers", en supprimant des courses, des réunions, des hippodromes qui ne sont, dans le meilleur des cas, concernés qu'à la marge par la problématique des partants PMU.

Le calendrier de la consultation, pas favorable pour être efficace, apparaît brutal à trois mois du renouvellement des instances à France Galop et dans les régions.

*Les élus PP dans les comités régionaux proposent que le bon sens s'impose et que, pour les trois mois qui viennent, le travail sur le programme et sur le nombre de courses premium soit mené en gelant la démarche de suppression de courses sur les hippodromes de 2e et 3e catégorie.*

### Ouest Anjou Maine

Pierre-Marie Charier – Éric Péchadre

### Basse-Normandie

Philippe Jeanneret – Daniel Lassausaye – Sylvain Vidal

### Sud-Est

Jacques Rossi - André Hamot

### Est

Michel Contignon – Claude-Yves Pelsy

### Île de France

Frank Deliberos – Jean-Louis Pariente

### Sud-Ouest

Jean-Marie Plassan – Jacques le Dantec

### Centre – Est

Thierry Adenot – Éric Palluat de Besset

## LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST L'ATTAQUE

« Notre système tel qu'il existe est perfectible, mais supprimer le nombre de courses et créer *de facto* une brèche entre les grandes maisons et les autres aura un impact énorme sur toute la filière. Je pense que ce serait le début d'une purge dramatique dans les haras, chez les entraîneurs, etc. De plus, le maillage géographique qui fait la richesse de notre élevage disparaîtra inexorablement.

Pour moi, les solutions sont en amont. Il faut encourager au contraire le développement des courses en général (leur nombre). Il faut que les budgets de communication (PMU, France Galop) soient renforcés et les résultats mesurables. Les différents acteurs de la filière doivent arrêter d'être trop bien élevés avec toutes les institutions représentatives de l'État.

La force de la filière et ce qu'elle représente doivent pouvoir être une arme en cas de besoin. Nous devons arrêter d'accepter tout et de subir n'importe quoi de dirigeants trop loin de la réalité du quotidien. La démarche doit être dynamique, il faut un plan Marshall pour investir réellement dans le développement des courses (publicités grands médias, événements locaux, régionaux, nationaux). Le problème de la fiscalité doit aussi être revu (TVA).

La meilleure défense c'est l'attaque, les courses représentent un véritable poids économique que beaucoup, autour de nous, semblent ignorer. »

Hubert Mazeaud



**SAFER DE BASSE  
NORMANDIE**

### RECHERCHE CANDIDATS À L'ACQUISITION

Réf 61 – Département de l'Orne  
Haras d'élevage -22 ha 00a 00ca groupés  
Habitation - Manège – Marcheur - Hangar de  
stockage - Boxes  
Prix demandé net vendeur : 428 000 €

[www.saferbn.fr](http://www.saferbn.fr) – 02 31 47 23 54  
[proprietes.rurales@safer-basse-normandie.fr](mailto:proprietes.rurales@safer-basse-normandie.fr)